

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 13 juin 2019

-Ordre du jour de la CR du 13 juin 2019

- Bilan d'activité de l'Ecole Doctorale Montaigne-Humanités
- Equipes-projets (2^e vague)

Etaient présents : Antolin P, Benoit E, Boutouille F, Collignon B, Valery L, Manes Gallo MC, Florenchie A, Silva A, Decker J

Etaient représentés : Bessart-BAnquy O, Ettxepare R, Darnis P, Touton I, Dascalakis MG

F Boutouille ouvre la séance à 14h 15

1) Rapport d'activité 2018-2019 de l'Ecole doctorale Montaigne Humanités

Fr. Boutouille invite Sandro Landi, directeur de l'EDMH, accompagné de Mme Chantal Duthu, responsable administrative de l'EDMH, à présenter le rapport d'activité de l'ED MH de l'année universitaire 2018-2019, conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 mai 2019 (art. 7).

Sandro Landi appuie sa présentation sur un ppt et commence par les inscriptions.

- Nombre de dossiers de 1^{ère} année
 - déposés : 212
 - recevables : 168
 - Restés sans suite : 44
- Nombre de dossiers de contrats doctoraux
 - déposés : 121
 - recevables : 84
 - Restés sans suite : 37

Il y a eu 613 inscriptions toutes années confondues, dont 116 en 1^{ère} année, 1 radiation (Passages), et 7 abandons. On compte 52 doctorants en reprise d'études. Le nombre d'inscriptions a diminué, il était de 620 en 2017. Cette évolution à la baisse touche inégalement les UR (notamment Améribier, 44-> 39, Ausonius 50-> 45, Clare 75-> 68, Climas 43-> 40), alors que d'autres UR enregistrent une augmentation (notamment CEMMC 50-> 52, MICA 87-> 90, SPH 37->43, Telem 74->77). En majorité les doctorant.e.s sont de nationalité européenne (460) dont française (415), italienne (14), ou espagnole (10). La pyramide des âges fait apparaître une moyenne d'âge des doctorants de 37.5 et des doctorants de 33.5. Il y a en tout 84 contrats doctoraux et autres financements ce qui représente 13,7 %.

Le nombre de contrats doctoraux est resté globalement stable (29, contre 27 en 2017-2018 et 28 l'année précédente). Si le nombre de contrats UBM est stable (13), il est à noter l'augmentation des CIFRE sur les 3 dernières années (4 puis 2 puis 9). A propos des contrats doctoraux financés par la région (1 en 2018/2019, contre 2 et 3 les années précédentes), vue la politique de financement de la région de co-financement, les élus s'inquiètent de l'évolution des financements de support par la Région. L'idée serait de voir comment l'établissement pourrait co-financer donc réserver des 1/2 supports, ce qui pose le problème du calendrier (celui des AAP région et celui des CD établissements qui ne sont pas synchrones) et de l'utilisation des ressources de l'établissement.

On compte 74 co-tutelles. Les élus font remarquer que le tableau présenté porte à confusion, le titre (« Répartition des 74 cotutelles par UR ») devrait être modifié. En effet, l'utilisation du pourcentage lisse la proportion de cotutelle sur le nombre alors que le graphe montre le pourcentage de cotutelles par équipe. Cela illustre les stratégies des différentes UR sur la stratégie internationale des différentes UR.

Le nombre de soutenances a légèrement augmenté (74 en 2018, contre 79, 68, et 66 les années précédentes). Cependant, le nombre de sortant est moindre que le nombre d'entrant et ce chiffre ne bouge pas alors que le flux entrant et sortant devrait s'équilibrer.

L'offre de formation porte sur 490h, répartie de la manière suivante :

- Offre scientifique : 44 formations
 - 6 horizons de la recherche
 - 9 professeurs invités de l'université + 1 professeurs invités IDEX
 - 7 séminaires interdisciplinaires doctoraux
 - 3 Fex
 - 1 Table Ronde
 - 18 ateliers de lecture
- Offre professionnelle : 12 formations
 - Dont :
 - Langues et culture de la communication scientifique (version française / version anglaise)
 - Les compétences des docteurs en SHS
 - 4 Formations SCD
 - Construire sa thèse : Outils conceptuels et méthodologiques
- 10 Initiatives doctorantes
 - Ethique de la Recherche et de l'intégrité scientifique

Cette offre de formation fait l'objet d'un suivi de l'assiduité et d'une évaluation, dont les modalités ont été travaillées avec la cellule d'aide au pilotage de l'établissement (émargement et enquête). Le nombre de présences a augmenté (1572 présences en 2016 à 2471 en 2018). Il y a environ 12% de master sur la population concernée. Pour les doctorants, la population de première et deuxième année est concernée à 80%. Selon la typologie des formations, la répartition est la suivante : atelier de lecture (30), formation professionnalisante (50), initiatives doctorants (12), séminaires interdisciplinaires (4), horizons de la recherche (4), conférence professeurs invités (2). (112 répondants dont 12% de master). L'indice moyen de satisfaction est de 85%.

Les élus demandent s'il est prévu d'utiliser e-campus pour les doctorants salariés ou non résidents à Bordeaux. S Landi souhaite effectivement investir dans ce domaine mais pas sur toutes les formations car certaines ne s'y prêtent pas et d'autres sont compliquées à évaluer à distance. F. Boutouille ajoute que pour financer cette opération un partenariat est envisageable avec l'AUF, intéressée comme la région NA d'un développement de l'offre de formation doctorale.

Le budget de l'ED (102 800) est réparti de la manière suivante :

Recettes

- Dotation établissement : 98.800 €
- Casden : 4.000 €

Dépenses

- Jury de soutenances : 73.672 € (n-1 = 66.750 €)
- Aides aux doctorants : 5.815 €
- Offre de formation : 8.308 € (n-1 = 17.152 €)
- Autres dépenses de fonctionnement

(rentrée, portes ouvertes, remise diplômes): 10.090 €

Le budget prévisionnel 2019 est réparti ainsi :

Recettes

- Dotation établissement : 98.800 €
- Casden : 4.000 €
- Impressions thèses (DSI/PPI) : 8000

Prévisions de dépenses 2019

- masse 10 : 96485 €
- masse 30 : 6315 €

Concernant les dépenses, les frais de soutenances sont en augmentation, en raison des coûts de transport et d'hébergement générés par le prestataire sollicité par UBM dans le cadre de la procédure de marchés. Aussi il a été décidé de fonctionner autrement, à savoir que demander que les membres des jurys avancent les dépenses et l'UBM les rembourse. De plus, le service a peu de visibilité sur le nombre de soutenances à venir et donc doit réserver des fonds sans avoir de vue réelle des dépenses à venir. Autre forte problématique, le fait que les aides à la mobilité soient réduites à 5% du budget. Les élus trouvent cela anormal et dommageable car les unités de recherche incitent les doctorants à partir à l'étranger et à faire des mobilités, en comptant sur ce soutien de l'Ed.

S. Landi présente deux importantes manifestations survenues cette année. La première, « La biodiversité agro-alimentaire et horticole au cœur de projets de territoire », organisée les 14 et 15 mai, est une initiative doctorante en partenariat avec l'ENSAP et l'UMR Passages avec le soutien du Ministère de la transition écologique et solidaire. La seconde est « Les humanités en entreprise(s) », une journée organisée le 28 mai, en collaboration avec Christophe Bouneau, Chargé de mission développement des partenariats économiques, Pascal Hauquin et l'équipe de la DOSIP, sur l'insertion professionnelle des docteurs en SHS dans les entreprises, en présence des entreprises Ellyx, Immersion SAS, Territoires RH, Technowest, Orange. Les élus estiment qu'il serait intéressant de valoriser les partenariats sollicités lors de cette journée et de les développer surtout auprès des collectivités afin de diversifier les sources de financement.

Autres points à l'actif de cette année, l'excellent parcours de la doctorante de l'UR CLLE-ERSS à B Leah Vandever, lauréate du 2^e prix lors de la finale nationale MT 180 avec un sujet sur « *La phonologie des consonnes rares : Une approche typologique* », l'acceptation de la revue *Essais* sur la plate-forme des revues d'open.edition, ainsi que le très important travail accompli pour la construction du projet d'EUR Human, déposé dans le cadre de la 2^e vague (non index) de l'AAP du PIA 3 Ecoles Universitaires de recherche.

Pour conclure S. Landi présente les forces et faiblesses de l'ED. Ses forces : cohésion, dynamisme. Les faiblesses : de manière temporaire, l'absence de trois personnes dont M feuillet, en charge du budget de l'ED, pour trois mois pour convenance personnelle, au pôle gestion de la direction de la recherche, (néanmoins l'activité a été suivie et reprise par les collègues du pôle gestion) ; le fait d'être dans une direction de la recherche, ce qui constitue une anomalie administrative, de son point de vue. En effet, selon S. Landi l'anomalie est que l'ED est une école doctorale dont le personnel administratif est dans une direction de la recherche, non dédiée entièrement à l'ED. M Landi souhaite que l'ED devienne une composante de l'UBM, autonomisée, avec une direction administrative dédiée. L'école doctorale est transdisciplinaire, trans-unités de recherche et embrasse tous les domaines de UBM. Néanmoins se pose la question de la faisabilité juridique au regard des textes du code de l'éducation. F. Boutouille fait remarquer que suivant l'évolution de l'arrêté 2016 et du projet d'EUR, l'école doctorale embrasse effectivement la formation et la recherche. Mais d'un autre côté, le fait d'être inclus dans une direction de la recherche présente l'intérêt de bénéficier des possibilités de mutualisation des compétences et de mieux capitaliser sur des sujets transversaux, comme les partenariats, dont il faut mieux travailler la transversalité, au-delà d'une approche segmentaire. C'est un projet qui doit être mis au service d'une stratégie et en cohérence avec celles de l'établissement. Le débat est ouvert depuis quelques années. S. Landi estime que pour l'établissement, il n'est pas cohérent de considérer les supports opérationnels de l'ED comme un pôle de la direction de la recherche. Les discussions s'enchaînent sur le sujet.

2) Equipes projets

F. Boutouille rappelle pour commencer les attendus de ce dispositif, adopté à l'automne dernier (voir CR du 27 septembre et 18 octobre 2018) . Ces équipes-projets participent à la réflexion globale sur la révision des périmètres des équipes de l'établissement, ce pour quoi elles peuvent préfigurer une future UR. Elles peuvent aussi positionner un projet scientifique autour d'un objet de recherche (ou d'une aire), ou l'université au coeur des grands enjeux de la recherche, voire autour d'objets/thèmes sur des sujets émergents. Ces EP sont des équipes souples, composée essentiellement de collègues d'UBM qui, pendant la durée du projet, restent membres de l'équipe de recherche à laquelle ils sont rattachés et qui seront animées par un comité de pilotage. Après les 2 premiers projets d'EP, validés après une double expertise favorable (vu CR), 2 nouveaux projets d'EP ont été déposés dans le cadre du 2^e AAP ouvert du 28 janvier au 26 avril 2019.

Il s'agit de :

-« **Mémoires plurielles du monde russe et est-européen** » (coor. Pascale Melani, CLARE)

- Objectif : 2a
- Composition: 31 membres, dont 18 membres UBM (11 CLARE, 3 TELEM, 2 CEMMC, 1 AMERIBER, IKER), 9 membres d'universités françaises (UPVM, AMU, UPPA, UT2J, SU, Univ. Rennes 2, UGA, UN), 4 membres d'universités étrangères (Università degli Studi Roma «Tor Vergata», Université de Russie de l'Amitié des peuples, URAP (Moscou), Université technique d'État de Magnitogorsk)
- Résumé : L'objectif scientifique est d'apporter un éclairage nouveau sur la mémoire historique et culturelle de l'Est européen, qui a connu, dans un passé récent, des mutations importantes. A ces bouleversements récents s'ajoutent des traumatismes plus anciens. Aujourd'hui se produit une fragmentation de la mémoire collective, et des visions antagonistes du passé s'affrontent. La réflexion actuelle sur la mémoire s'enrichit de la question du témoignage, tout particulièrement sur les violences de masse.
- L'équipe souhaite se positionner spécifiquement sur les enjeux linguistiques, historiographiques et artistiques. Elle envisage 3 axes de recherche: Langues, mémoires identités dans l'aire est-européenne et slave, Pour une réécriture de l'histoire de la scène russe, Mémoire des langages et des formes

- « **Humanités et Anticipation** » (Sandro Landi, SPH)

- Objectif : 2a
- Composition : 13 membres UBM, 3 MICA, 2 SPH, 2 CLIMAS, 2 CEMMC, 2 TELEM, 1 Géoressources et Environnement , 1 Centre François-Georges Pariset (Histoire de l'art)
- Résumé : L'équipe-projet entend prolonger la synergie interdisciplinaire rencontrée dans le cadre d'un dépôt de candidature d'école universitaire de recherche (EUR, PIA 3), portée par l'UBM sur les études d'anticipation en SHS. Elle vise, plus spécifiquement, à placer l'UBM à la pointe des études d'anticipation en France et parmi les meilleures à l'échelle internationale en matière de réflexion sur les transformations environnementales, technologiques, culturelles et éthiques, à partir d'une base humaniste renouvelée et d'un dialogue entre la longue durée et l'avenir. En lien avec l'intérêt croissant pour les études d'anticipation et les principaux défis sociétaux et globaux identifiés par les opérateurs de recherche, l'équipe-projet se structure autour de trois axes : Des mondes en mouvement, Technologies de la vie, Patrimoine et durabilité

F. Boutouille présente ensuite les évaluations menées par deux experts extérieurs pour chacun des deux projets. Ceux-ci ayant reçu les notes A+ ou A sur chacun des critères (qualité scientifique, teneur du projet, adéquation des moyens/ phasage et ambition, impact /visibilité et partenariats), sans remarques de fonds de la part des élus et le budget ayant déjà été voté, les projets pourront donc être lancés et notifiés rapidement.

Fait à Pessac, le 13 juin 2019.

La présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.